



AU TABLEAU...

Un point de vue et une proposition
pour répondre aux défis éducatifs

**Mobilisons la réserve citoyenne
de l'Education nationale
pour limiter les dégâts éducatifs
de la crise du Coronavirus**

Mai 2020

Par Anne Céron, professeur agrégé de lettres modernes à la retraite, présidente de l'association Des Jeunes et des Lettres

Pour les élèves comme pour les enseignants, le déconfinement est d'autant plus complexe à envisager que ses modalités ne sont pas encore stabilisées. Pour autant, les problématiques tant sociales qu'éducatives à surmonter sont connues, et les moyens d'y remédier possibles au regard de résultats concrets observés par des programmes d'accompagnement spécialisés. Dans cette période d'importante solidarité, l'Education nationale bénéficie d'un réseau de soutien potentiel sans précédent qu'elle gagnerait à revitaliser et à mobiliser.

La présente note s'appuie sur l'expérience d'enseignants retraités ou encore en activité et investis dans l'association *Des jeunes et des lettres* pour proposer des modalités de soutien et un large appel national dans le cadre de la réserve citoyenne de l'Education nationale.

1. Des inégalités difficiles à aplanir dans le cadre du déconfinement

Le ministre a déploré 5 à 8 % d'élèves « perdus » pendant le confinement. A peu d'exceptions près, ces élèves privés de connexion numérique satisfaisante ou d'environnement socio-éducatif porteur ont accru des difficultés scolaires préexistantes. Il sera d'autant plus dur d'y remédier avec les méthodes traditionnelles.

Par ailleurs, le déconfinement pour l'Éducation nationale va se traduire par un double flux à gérer par le corps enseignant, qui risque, sans aide, d'être submergé : des élèves présents physiquement dans les établissements et en même temps des élèves que les parents auront gardés à leur domicile et qui auront besoin de continuer l'enseignement à distance.

2. Des méthodologies adaptées et peu difficiles à mettre en œuvre

L'Education nationale peut se féliciter de **plusieurs réussites majeures**, utiles dans ce contexte particulièrement complexe :

- En quelques jours, mi-mars, la plupart des enseignants ont trouvé des solutions afin de poursuivre leur enseignement à distance, adaptées à leur environnement social et géographique. Ils connaissent bien leurs élèves et sont à même d'identifier ceux pour lesquels la distanciation physique s'est traduite par une distanciation sociale problématique.

- Le remarquable travail d'associations de soutien, de programmes comme *L'Ecole à l'hôpital* et l'habitude d'un nombre important d'enseignants d'accompagner en particulier des élèves montrent que quelques heures par semaine, mais extrêmement adaptées, peuvent suffire à redonner confiance, goût, et, *in fine*, niveau à des élèves en grande défiance et/ou en grande difficulté.

En ordre de grandeur, si l'on considère que 184 000 lycéens ont été perdus sur les 2,3 M (8 %) et qu'un enseignant volontaire peut accompagner 4 élèves pour 2h/semaine, moins de 50 000 volontaires seraient nécessaires pour assurer l'accompagnement des lycéens « perdus ». Il en faudrait 68 000 de plus pour les collégiens.

3. Proposition d'un élargissement et d'une revitalisation de la réserve citoyenne de l'Education nationale



Réserve citoyenne de l'Education nationale et Réserve civique

La réserve citoyenne de l'Education nationale a été lancée par le ministère après la vague terroriste de 2015 dans le cadre de la « grande mobilisation pour les valeurs de la République à l'Ecole ».

Elle fait appel à des citoyens, actifs ou retraités, qui veulent s'engager auprès des enseignants et des associations partenaires de l'école pour renforcer la transmission et l'appropriation des valeurs de la République auprès des publics scolaires.

Chaque académie « recrute » des citoyens bénévoles et tient une liste mise à disposition des établissements scolaires qui peuvent alors faire appel aux « réservistes » pour intervenir aux côtés des enseignants, selon leur besoin et le projet d'établissement.

La réserve citoyenne de l'Education nationale recrute des profils en lien avec les questions d'éducation civique (juristes, responsables d'associations, universitaires et officiers de la Défense nationale...) mais aussi des salariés et des chefs d'entreprises, des personnels médicaux, des journalistes, des artistes...

La réserve civique a elle été instituée en 2017, par la *loi Egalité et Citoyenneté*. Elle fait appel à des citoyens français et à des étrangers habitant en France, pour des missions d'intérêt général, dans dix domaines, dont l'éducation. Les jeunes à partir de 16 ans peuvent également devenir « réservistes » en s'inscrivant sur la plateforme mise en ligne par les pouvoirs publics et en signant une charte.

En élargissant ses missions de départ (la transmission des valeurs de la République), la réserve citoyenne de l'Education nationale pourrait être un outil précieux aux côtés des enseignants actifs et de la mobilisation des professeurs remplaçants, pour assurer le retour à l'école après ce confinement, sans toujours nécessiter de locaux supplémentaires, de deux façons simultanées :

- **Mise à disposition, pour chaque enseignant qui en fera la demande, d'un réserviste** (soit généraliste pour le primaire, soit thématique pour les collèges et lycées) qui, sous le contrôle de l'enseignant, pourra intervenir en ligne, à l'aide des outils existants, afin d'assurer tout ou partie de certains cours à distance, le support explicatif des élèves restés chez eux, des corrigés d'exercices, etc...
- **Mise à disposition d'enseignants confirmés de la réserve citoyenne auprès d'associations habituées au soutien spécifique** (Ecole à l'hôpital, etc) pour assurer quelques heures par

semaine de façon individuelle auprès des grands décrocheurs, en présentiel ou par téléphone selon les configurations.

Pour cela, la réserve citoyenne mériterait d'être autrement plus connue qu'elle ne l'est aujourd'hui, notamment auprès des enseignants retraités, et dès à présent adaptée pour ne pas être débordée comme a pu l'être la réserve sanitaire : renforcement des moyens d'inscription et de validation de ces inscriptions, ajout d'un outil simple de gestion des demandes d'appui des enseignants et des affectations des réservistes.

Un appel solennel du ministre de l'Éducation nationale pourrait ainsi être adressé simultanément aux enseignants à la retraite (essentiellement pour le soutien à distance) et à des étudiants de l'enseignement supérieur.



« Au tableau » est une parution de VersLeHaut, le think tank dédié aux jeunes et à l'éducation.

A travers une note courte, il s'agit de mettre en débat un point de vue et une proposition portés par une personnalité qualifiée ou un acteur éducatif... Ce point de vue ne reflète pas systématiquement les positions du think tank mais contribue à la réflexion sur les défis éducatifs.



Le think tank dédié
aux jeunes & à l'éducation
www.verslehaut.org



Retrouvez toutes les publications de VersLeHaut sur
www.verslehaut.org